



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 28 juin 2013

Communiqué de presse

Fixation des prix des produits pétroliers en Martinique le 1^{er} juillet 2013

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers prévue par le décret n° 2010-1332 du 8 novembre 2010, les critères observés en juin 2013 aboutissent aux constats suivants :

1 – **Légère hausse du cours du pétrole brut (Brent) de +0,6%**, liée aux pertes de production en Syrie (baisse offre) et à la chute, sur un an, de la production du Brésil,

2 – **Baisse du cours du butane de – 6,8%**, due à l'augmentation des excédents de produits légers et à la faiblesse de l'activité de la pétrochimie,

3 – **Hausse du cours du super de + 2,5%**, due aux fermetures de raffineries et aux baisses de traitement, qui limitent les disponibilités des produits,

4 – **Hausse du cours du gazole de + 1,2%**, liée au même facteur.

4 – **Baisse du cours du dollar de – 1,8%**

La structure des prix intègre l'accord relatif à la marge des détaillants signé le 13 juin 2013, consistant à suspendre provisoirement le prélèvement des AIP et à affecter le montant correspondant à la marge de détail. Ce dispositif est sans incidence sur les prix à la pompe.

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **1er juillet 2013 à zéro heure** :

1 - les prix maximum des carburants routiers sont fixés comme suit :

super sans plomb : **1,54 €/l** comme au mois de juin 2013,

gazole route : **1,26 €/l** au lieu de 1,27€/l au mois de juin 2013, **soit – 1ct / l**

2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 21,51€ au lieu de 22,33 € en juin 2013 soit **une baisse de 0,82€**.

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois de juin 2013 des carburants sont les suivants :

juin 2013

	France métropolitaine	Martinique
Super sans plomb	1,54 €	1,54 €
Gazole	1,32 €	1,27 €

** Source UFIP (prix moyens constatés)*

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

Le Préfet



Laurent PREVOST

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr
